



RÉGION ACADÉMIQUE  
OCCITANIE  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



**DOSSIER  
INSCRIPTION**



POUR L'ÉLÈVE :

.....

Le dossier COMPLET doit être déposé aux professeurs organisateurs du voyage du 05 janvier 2023 au 10 janvier 2023 à 17h à l'accueil du collège.

(Les enseignants réceptionneront le dossier entre 13h15 et 13h50 le jeudi 05/01/23, le vendredi 06/01/23, lundi 09/01/23 et mardi 10/01/23)

Je soussigné(e), M. ou Mme,.....responsable  
légal de (nom et prénom de l'enfant) , élève en classe : .....

déclare l'inscrire au voyage facultatif organisé par l'établissement du : ..... au : .....  
pour la destination de : .....

J'accepte les modalités d'organisation de ce voyage, telles qu'elles ont été autorisées par le conseil d'administration du **10 novembre 2022** et par la charte des voyages et dont j'ai pris connaissance par la fiche descriptive ci-jointe.

Si mon dossier est retenu à l'issue de la sélection, je m'engage à verser la somme selon l'échéancier joint par chèque au nom de l'agent comptable du collège de Sigean ou par espèces auprès du service de l'intendance.

Je déclare avoir souscrit au nom de mon fils/ma fille, une assurance en responsabilité civile. L'assurance annulation-assistance-rapatriement est incluse dans le prix du voyage.

Autorisation de sortie du territoire national :

J'autorise mon fils/ma fille à quitter le territoire national ainsi qu'à accomplir les diverses formalités qui me seront demandées : autorisation de sortie du territoire le cas échéant.

Je m'engage à ce que mon enfant soit en possession de sa pièce d'identité valide (CNI ou passeport).

Renseignements médicaux :

J'autorise les professeurs du voyage à prendre toute décision concernant une éventuelle hospitalisation ou intervention chirurgicale en cas d'accident ou de maladie. Je m'engage à rembourser les frais éventuels.

Chaque élève devra être muni de sa carte de sécurité sociale européenne (site internet AMELI)

Fait à ....., le.....

**Signature des parents ou des représentants légaux :**

Le dossier sera considéré COMPLET s'il contient :

- Copie de la carte d'identité (ou du passeport) de l'enfant VALIDE, ou l'attestation de demande de délivrance ou de renouvellement de celle-ci – pour les élèves de nationalité étrangère : copie du passeport valide,
- Dossier d'inscription correctement rempli et signé,
- Fiche sanitaire correctement remplie et signée,
- Charte des voyages signée par les responsables légaux,
- Autorisation de sortie du territoire complétée par la copie de la pièce d'identité du responsable légal ayant signé et copie du livret de famille si l'enfant et le parent ne portent pas le même patronyme,
- Fiche d'engagement correctement remplie et signée,
- L'autorisation concernant le droit à l'image.

## ENGAGEMENT SUR LES VOYAGES SCOLAIRES

Je, soussigné(e), ..... père mère représentant légal,  
certifie m'engager afin que l'élève (Nom, Prénom) .....  
en classe ..... puisse participer au voyage en .....  
organisé du ..... au ..... par l'établissement.  
pour la somme totale de **334, 21 €** (assurance annulation comprise).

Si mon dossier est retenu par la commission de sélection, je m'engage à verser la somme en 3 acomptes selon l'échéancier suivant (chèques ou espèces) :

1<sup>er</sup> versement : 111 euros à remettre le 16/01/2023

2<sup>ème</sup> versement : 112 euros à remettre le 15/02/2023

3<sup>ème</sup> versement : 111.21 euros à remettre le 15/03/2023

\* *Chèque à l'ordre de l'agent comptable du collège de Sigean*

J'ai bien compris :

- que cet engagement est ferme et définitif auprès du collège

Fait à ..... pour valoir ce que de droit, le.....

Nom et prénom du signataire :

Signature :

## FICHE DESCRIPTIVE DU VOYAGE EN ESPAGNE

Par délibération du 10 novembre 2022, le conseil d'administration a autorisé l'organisation d'un voyage du 16 au 21 avril 2023 à destination de l'Espagne pour les élèves de 3ème latinistes, participants au projet Mare Nostrum, élèves bilangues et élèves sans option au parcours méritant.

La participation à ce voyage revêt un caractère facultatif, les élèves ne désirant pas s'y inscrire seront accueillis dans l'établissement.

Aucun élève ne sera écarté de ce voyage pour des raisons financières. Les familles qui le souhaitent, peuvent solliciter une aide financière auprès de l'établissement (par lettre adressée à M. le Principal du collège des Corbières maritimes). Leur demande sera examinée dans le respect de l'anonymat.

Le programme détaillé du voyage scolaire vous est joint au dossier.

En fonction du nombre d'élèves inscrits, le montant de la participation de la famille peut varier, sans toutefois excéder la somme arrêtée en conseil d'administration.

Pour un départ avec 50 élèves la part des familles s'élève à **334,21 €**.

Pour information, le FSE et la FCPE ont réalisé un **don de 90€ par élève**, somme déjà déduite du prix ci-dessus.

Les versements interviendront selon l'échéancier suivant :

Détail de l'échéancier	Montant	Date
1 <sup>er</sup> versement	111,00 €	16/01/2023
2 <sup>ème</sup> versement	112,00 €	15/02/2023
3 <sup>ème</sup> versement	111,21 €	15/03/2023

**Les dossiers complets** seront déposés et réceptionnés par les professeurs à l'accueil du bâtiment administratif entre **13h15 et 13h50 le jeudi 05/01, le vendredi 06/01, lundi 09/01 et mardi 10/01** .

Conformément à la charte des voyages scolaires (article 15), une commission de sélection **se réunira le jeudi 12 janvier 2023 à 11h30** pour déterminer la liste des élèves partants, parmi les dossiers reçus complets.

Une assurance annulation est comprise dans le prix du voyage ; les conditions d'annulation du voyageur figurent en annexe.

## PROGRAMME

### - **Dimanche 16 avril 2023 :**

Rendez-vous devant l'établissement et départ en soirée.  
Nuit dans l'autocar.

### - **Lundi 17 avril 2023 :** CORDOUE (Córdoba)

#### Δ Visite audio guidée de la Tour de la Calahorra.

Forteresse arabe du XIVE siècle défendant le pont romain.  
Elle contient le musée des trois cultures.  
Découverte du pont romain sur le Guadalquivir.

#### Δ Visite de la Mosquée-cathédrale de Cordoue.

Monument hétérogène formé par trois cultures : Wisigothique, musulmane et Chrétienne, avec la cour des Orangers destinée à abriter les fidèles. (Radioguide inclus.)

#### Δ Visite du Temple Romain pour marcher sur les traces des Dieux de la Mythologie.

#### Δ Visite de l'Alcázar de Cordoue.

L'Alcázar, construit au XIVE siècle, fut pendant trois siècles le siège de l'Inquisition. Dans quelques salles sont exposés des vestiges archéologiques de la Cordoue romaine, mais l'ensemble vaut surtout par ses jardins de style arabe.

En soirée, accueil par l'organisateur local et les familles. **Dîner en famille.**

### - **Mardi 18 avril 2023 :** SEVILLE (Sevilla)

#### Δ Visite de l'Antiquarium Metropol Parasol.

Musée archéologique situé au 1<sup>er</sup> étage du Metropol Parasol.

#### Δ Visite de la Cathédrale-Giralda de Séville.

3<sup>ème</sup> cathédrale d'Europe par sa taille, avec son ancien minaret qui offre une superbe vue sur la ville.  
(Avec radioguide inclus).

#### Δ Promenade dans le quartier de Santa Cruz, ancien quartier juif.

#### Δ Visite du Musée archéologique.

Il abrite les fonds romains découverts dans la ville voisine d'Italica, le trésor de l'ancienne Tartesse du Carambolo et autres pièces orientales.

**Dîner en famille à Cordoue.**

- **Mercredi 19 avril 2023 : GRANADA (Grenade)**

**Δ Visite guidée de l'Alhambra.**

L'Alhambra est un ensemble palatial constituant l'un des monuments majeurs de l'architecture islamique. Acropole médiévale la plus majestueuse du monde méditerranéen, située sur le plateau qui domine la ville, elle se compose essentiellement de quatre parties incluses dans son enceinte fortifiée : l'Alcazaba, les palais nasrides, le Généralife, ses jardins, et le palais de Charles Quint.

**Δ Visite à pied du quartier de l'Albaicín.**

Ce quartier s'élève face à l'Alhambra. La partie la plus ancienne de Grenade est un des quartiers les plus typiques avec ses rues et ses places qui conservent le tracé arabe, coupées de Carmenes (maisons entourées de jardins fermés).

**Δ Visite de la Cathédrale de Grenade.**

Exemple typique de l'évolution de l'art en Espagne du XVIe au XVIIe siècle.

**Δ Visite de la Chapelle Royale.**

Chapelle construite par les Rois Catholiques (Isabel et Fernando) qui voulurent y reposer après leur mort pour célébrer la victoire définitive sur l'Espagne musulmane.

Dîner en famille à Cordoue.

- **Jeudi 20 avril 2023 : MÉRIDA (Mérida)**

Départ des familles avec un panier repas pour le déjeuner.

**Δ Visite de la zone romaine de Mérida (Théâtre, basilique, temple de Diane, le cirque romain ...)**

De par son prestigieux passé d'opulente cité romaine, Mérida a conservé un richissime patrimoine archéologique, comprenant entre autres un théâtre, un amphithéâtre, des aqueducs, un temple, le pont sur le Guadiana...

**Δ Visite du musée archéologique.**

Le Musée national d'art romain fut inauguré le 19 septembre 1986. Il s'agit d'un centre de recherche et de diffusion de la culture romaine, où, en plus d'accueillir les découvertes archéologiques de la cité romaine antique *Emerita Augusta*, se tiennent congrès, colloques, conférences, cours, expositions et bien d'autres activités de portée nationale et internationale.

Dîner : repas tapas.

Départ en soirée. Nuit dans l'autocar.

- **Vendredi 21 avril 2023 :**

Arrivée au collège dans la matinée.



**Ne sont pas compris dans le prix, les petits déjeuners du lundi et du vendredi.**





47 Rue Victor Hugo  
11130 SIGEAN  
☎ : 04.68.48.22.80  
☎ : 04.68.48.55.19

Année scolaire 2022-2023

Demande d'autorisation / Art 9 code civil  
à des fins pédagogiques et éducatives

Nous, soussignés (Nom, prénom, adresse) :

.....  
.....  
.....

**autorisons – n'autorisons pas \***

l'équipe pédagogique du voyage en Espagne (Mme ROUSSEL, Mme NEUMAYER, M. GOUZOT, M. SARDA)  
en leur qualité d'enseignants responsables du voyage en Andalousie.

**à photographier – à filmer – enregistrer \***

notre enfant (Nom, prénom).....  
scolarisé en classe de .....

**et publier – exposer – diffuser**

la (les) photographie(s), le (les) film(s) ou l' (les) enregistrement(s) sonore(s) le (la) représentant pour les usages suivants :

publication sur le site Internet de l'établissement ainsi que sur son espace numérique et sur le service du blog photos « La Malle aux images»

L'autorisation de photographier, de filmer, ou d'enregistrer mon enfant est valable pour :

**la durée du voyage en Espagne du 16 au 21 avril 2023**

Le support de l'image et/ou du son ne sera ni communiqué à d'autres personnes, ni vendu, ni utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus.

La publication ou la diffusion de l'image, visuelle ou sonore de notre enfant, ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette publication ne devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation. Conformément à la loi, le libre accès aux données qui concernent notre enfant est garanti. Nous pourrions donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et nous disposons du droit de retrait de ce support si nous le jugeons utile.

Date et signature des parents

\* rayer la mention inutile.